



**FONDATION LA CLÉ**

**ÉTATS FINANCIERS**

**30 JUIN 2022**

**FONDATION LA CLÉ**

**ÉTATS FINANCIERS**

**30 JUIN 2022**

**Table des matières**

	<b>Page</b>
Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 5
Résultats	6
Évolution de l'actif net	7
Bilan	8
Flux de trésorerie	9
Notes complémentaires	10 - 16
Renseignements complémentaires	17



## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de  
Fondation La Clé

### Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Fondation La Clé (la « Fondation »), qui comprennent le bilan au 30 juin 2022, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans le paragraphe « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation au 30 juin 2022, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas pour de nombreux organismes de bienfaisance, la fondation tire des produits de dons à l'égard desquels il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants inscrits dans les comptes de la fondation et nous n'avons pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des dons comptabilisés, de l'excédent des produits sur les charges, des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour l'exercice terminé le 30 juin 2022, de l'actif à court terme au 30 juin 2022, et de l'actif net aux 1er juillet 2021 et 30 juin 2022. Nous avons exprimé par conséquent une opinion avec réserve sur les états financiers de l'exercice terminé le 30 juin 2022, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Fondation conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

### **Autres informations**

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

### **Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Fondation ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Fondation.

### **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Fondation;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Fondation à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Gareau, Rinfret CPA inc.<sup>1</sup>*

Longueuil (Québec)  
Le 21 septembre 2022

---

<sup>1</sup> Par CPA auditrice, permis de comptabilité publique n° A125715

**FONDATION LA CLÉ**  
**RÉSULTATS**  
**EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2022**

Page 6

	<b>2022</b>	<b>2021</b>
<b>Produits</b>		
Produits - non affectés (annexe A)	658 899 \$	364 353 \$
Dons de l'OMHM (note 11)	34 781	35 000
Revenus de placements (annexe B)	3 035	(233)
	<b>696 715</b>	<b>399 120</b>
<b>Charges</b>		
Salaires et avantages sociaux	129 432	25 467
Bourses et aides financières	142 527	110 162
Honoraires professionnels liés à la campagne de financement majeure	52 844	61 026
Frais de relations publiques	38 264	12 978
Honoraires professionnels en ressources humaines	25 250	57 094
Honoraires professionnels	15 631	15 271
Fournitures de bureau	4 917	3 466
Formation	3 417	-
Amortissement des actifs incorporels	2 895	-
Assurances	2 403	2 924
Frais de cartes de crédit	1 438	1 136
Frais inhérents aux autres activités	1 173	-
Télécommunications	1 020	180
Frais d'administration	2 835	2 835
Taxes et permis	55	123
Frais inhérents à l'activité encan silencieux	-	20 229
	<b>424 101</b>	<b>312 891</b>
<b>Excédent des produits sur les charges</b>	<b>272 614 \$</b>	<b>86 229 \$</b>

Les notes complémentaires et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**FONDATION LA CLÉ**  
**ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET**  
**EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2022**

	<b>Actif net investi en actifs incorporels</b>	<b>Actif net affecté</b>	<b>Actif net non affecté</b>	<b>2022 Total</b>	<b>2021 Total</b>
<b>Solde au début de l'exercice</b>	7 900 \$	56 835 \$	215 535 \$	280 270 \$	194 041 \$
Excédent des produits sur les charges	(2 895)	(39 335)	314 844	272 614	86 229
Affectations internes (note 9)	-	46 835	(46 835)	-	-
Affectations en actifs incorporels	3 676	-	(3 676)	-	-
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>8 681 \$</b>	<b>64 335 \$</b>	<b>479 868 \$</b>	<b>552 884 \$</b>	<b>280 270 \$</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**FONDATION LA CLÉ**  
**BILAN**  
**AU 30 JUIN 2022**

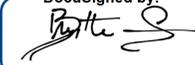
Page 8

	<b>2022</b>	<b>2021</b>
<b>Actif</b>		
Actif à court terme		
Encaisse	420 201 \$	216 417 \$
Encaisse réservée (note 9)	64 335	56 835
Débiteurs (note 3)	62 549	29 356
Frais payés d'avance	3 200	2 825
	<b>550 285</b>	<b>305 433</b>
Placements (note 5)	64 397	64 065
Actifs incorporels (note 6)	8 681	7 900
	<b>73 078</b>	<b>71 965</b>
	<b>623 363 \$</b>	<b>377 398 \$</b>
<b>Passif</b>		
Passif à court terme		
Créditeurs (note 7)	55 479 \$	22 128 \$
Apports reportés (note 8)	15 000	75 000
	<b>70 479</b>	<b>97 128</b>
<b>Actif net</b>		
Actif net affecté en actifs incorporels	8 681	7 900
Actif net affecté (note 9)	64 335	56 835
Actif net non affecté	479 868	215 535
	<b>552 884</b>	<b>280 270</b>
	<b>623 363 \$</b>	<b>377 398 \$</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Engagements contractuels (note 12)

**Pour le conseil d'administration,**

  
 \_\_\_\_\_, administrateur

  
 \_\_\_\_\_, administrateur

**FONDATION LA CLÉ**  
**FLUX DE TRÉSORERIE**  
**EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2022**

Page 9

	<b>2022</b>	<b>2021</b>
<b>Activités de fonctionnement</b>		
Excédent des produits sur les charges	272 614 \$	86 229 \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Gains (pertes) non réalisés sur les placements	(161)	(338)
Revenus de dividendes réinvestis	(171)	(128)
Amortissement des actifs incorporels	2 895	-
	<b>275 177</b>	<b>85 763</b>
Variation nette des éléments hors trésorerie liés au fonctionnement :		
Débiteurs	(33 193)	(19 237)
Frais payés d'avance	(375)	(53)
Créditeurs	33 351	2 758
Apports reportés	(60 000)	-
	<b>(60 217)</b>	<b>(16 532)</b>
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<b>214 960</b>	<b>69 231</b>
<b>Activités d'investissement</b>		
Acquisition d'actifs incorporels	(3 676)	(7 900)
Diminution (augmentation) de l'encaisse réservée	(7 500)	1 445
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<b>(11 176)</b>	<b>(6 455)</b>
<b>Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	<b>203 784</b>	<b>62 776</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice</b>	<b>216 417</b>	<b>153 641</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice</b>	<b>420 201 \$</b>	<b>216 417 \$</b>

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

## **1. Objectif et forme juridique de la fondation**

La Fondation La Clé ("La Fondation") a été constituée comme organisme sans but lucratif en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies (Québec) le 7 mars 2007, et est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

La Fondation a pour mission d'aider les jeunes, vivant dans des habitations à loyers modiques de l'Office municipal d'habitation de Montréal, à persévérer dans leurs études et à atteindre leur plein potentiel. Elle favorise la persévérance scolaire, l'accroissement de l'estime de soi et le développement de l'esprit d'initiative de ces jeunes.

## **2. Principales méthodes comptables**

La Fondation applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### **Utilisation d'estimations**

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les principales estimations portent sur la dépréciation des actifs financiers et la durée de vie utile des actifs incorporels amortissables.

### **Comptabilisation des produits**

La Fondation applique la méthode du report pour la comptabilisation des apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus à titre de dotation sont constatés à titre d'augmentation directe de l'actif net.

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction et les produits qui en découlent sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les produits d'intérêts sont constatés en fonction du temps écoulé alors que les produits de dividendes sont constatés à la date de déclaration. Les gains sur les placements sont constatés au moment où ils se produisent.

### **Comptabilisation des promesses de dons**

En raison de l'incertitude liée à l'encaissement des montants en cause, la Fondation ne comptabilise à titre de promesses de dons à la fin de l'exercice que les montants qu'elle a effectivement reçus à la date d'achèvement des états financiers.

## **2. Principales méthodes comptables (suite)**

### **Apports reçus sous forme de services**

L'Office municipal d'habitation de Montréal ("OMHM") apporte à la Fondation un soutien de la Direction générale, du Secrétariat général et du Service des finances sous forme d'administration, de rôle conseil du Service du développement social et communautaire, de collaboration du Service des communications et de participation bénévole des employés de l'OMHM. En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers. De plus, la Fondation opère dans des locaux qui lui sont offerts gratuitement par l'OMHM. Elle ne comptabilise pas cet apport de service dans les états financiers.

### **Actifs incorporels**

Les actifs incorporels sont comptabilisés au coût. Ils sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire et les périodes indiquées ci-dessous :

	<b>Méthode</b>	<b>Période</b>
Site Web	Amortissement linéaire	4 ans

### **Conversion des opérations et éléments libellés en monnaies étrangères**

La Fondation utilise la méthode temporelle pour la conversion de ses opérations libellées en monnaies étrangères.

Les éléments d'actif et de passif monétaires sont convertis au cours de change à la date de clôture. Les autres éléments d'actif et de passif sont convertis au cours de change en vigueur à la date de l'opération. Les produits et les charges, sont convertis au cours de change en vigueur à la date de l'opération. Les gains et les pertes de change sont inclus dans les résultats de l'exercice.

### **Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La politique de la Fondation consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

### **Instruments financiers**

#### *Évaluation initiale*

La Fondation évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec la Fondation qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

## 2. Principales méthodes comptables (suite)

### Instruments financiers (suite)

#### *Évaluation ultérieure*

La Fondation évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur de ces instruments financiers sont comptabilisées dans les résultats de la période où elles se produisent.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse, de l'encaisse réservé et des comptes à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent des comptes fournisseurs et des frais courus à payer.

Les actifs financiers évalués à la juste valeur se composent des actions de sociétés cotées en bourse et des fonds mutuels et équivalents.

## 3. Débiteurs

	<b>2022</b>	<b>2021</b>
Subvention Énergir à recevoir	58 350 \$	- \$
Dons de l'OMHM à recevoir	-	20 000
Dons des employés de l'OMHM à recevoir	-	1 969
Taxes de vente à recevoir	4 199	7 387
	<b>62 549 \$</b>	<b>29 356 \$</b>

## 4. Promesses de dons

Dans le cadre de sa campagne de financement majeure, la Fondation a obtenu des promesses de dons totalisant 1 747 000 \$ au 30 juin 2022. Conformément à la politique de la Fondation, présentée à la note 2, seul un montant de 382 500 \$ (68 000 \$ au 30 juin 2021) a été comptabilisé dans les produits de l'exercice. Au cours des prochains exercices, l'organisme prévoit recevoir les montants suivants: 412 000 \$ en 2023, 324 500 \$ en 2024, 314 500 \$ en 2025, 229 500 \$ en 2026 et 16 000 \$ en 2027.

**FONDATION LA CLÉ**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
**AU 30 JUIN 2022**

Page 13

**5. Placements**

	<b>2022</b>	<b>2021</b>
Actions de sociétés cotées en bourse, évaluées à la juste valeur (coût de 4 782 \$)	4 745 \$	4 585 \$
Fonds mutuels et équivalents, évaluées à la juste valeur (coût de 59 480 \$)	59 652	59 480
	<b>64 397 \$</b>	<b>64 065 \$</b>

**6. Actifs incorporels**

	<b>2022</b>		<b>2021</b>	
	<b>Coût</b>	<b>Amortissement cumulé</b>	<b>Valeur nette</b>	<b>Valeur nette</b>
Site Web	11 576 \$	2 895 \$	8 681 \$	7 900 \$

**7. Crédoeurs**

	<b>2022</b>	<b>2021</b>
Comptes fournisseurs	5 157 \$	3 931 \$
Frais courus à payer	50 322	18 197
	<b>55 479 \$</b>	<b>22 128 \$</b>

**FONDATION LA CLÉ**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
**AU 30 JUIN 2022**

**8. Apports reportés**

	<b>2022</b>	<b>2021</b>
<b>Les apports reportés se détaillent comme suit:</b>		
Fondation Lucie et André Chagnon	- \$	75 000 \$
Office municipal d'habitation de Montréal	15 000	-
	<u>15 000 \$</u>	<u>75 000 \$</u>

	<b>2022</b>	<b>2021</b>
Solde au début de l'exercice	75 000 \$	- \$
<u>plus: montant reçu pour les exercices suivants</u>	<u>15 000</u>	<u>75 000</u>
	90 000	75 000
<u>moins: montant constaté à titre de produit de l'exercice</u>	<u>(75 000)</u>	<u>(75 000)</u>
<u>Solde à la fin de l'exercice</u>	<u>15 000 \$</u>	<u>75 000 \$</u>

**9. Actif net affecté**

Le conseil d'administration de la Fondation a résolu d'affecter les montants à déboursier en vertu d'ententes avec ses partenaires. La Fondation ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations internes à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration. Au 30 juin 2022, la Fondation a affecté 46 835 \$ (46 835 \$ en 2021) de ses fonds aux programmes en lien avec ses partenaires. Ainsi, au 30 juin 2022, le solde de l'actif net grevé d'affectations internes en vertu d'une entente avec Educaide est de 34 335 \$ (34 335 \$ en 2021) et de celui en vertu d'une entente avec la Fondation du Collège de Montréal est de 30 000 \$ (22 500 \$ en 2021) pour un total de 64 335 \$ (56 835 \$ en 2021). Un montant d'encaisse de 64 335 \$ (56 835 \$ en 2021) a été réservé à ces fins. Une charge de 39 335 \$ (48 280 \$ en 2021) a été comptabilisé à l'état des résultats de la Fondation en vertu de ces ententes.

**10. Dons en nature**

Au cours de l'exercice précédent, la Fondation a reçu et comptabilisé, des placements en actions provenant d'importants donateurs pour un total de 97 364 \$ (64 967 \$ en 2020) et des dons de divers biens pour les fins de l'encan silencieux pour un total de 17 231 \$ (- \$ en 2020). Ces dons ont été comptabilisés à leurs justes valeurs à la date de réception du don.

## **11. Transactions avec l'OMHM**

Le conseil d'administration de l'OMHM a voté une résolution de soutien à la Fondation. En vertu de cette résolution, des dépenses annuelles dont des dépenses de communication et d'honoraires professionnels jusqu'à concurrence de 15 000 \$ sont assumées à même les réserves pour le développement communautaire et social de l'OMHM. Ce montant est autorisé jusqu'au 31 décembre 2022. Au 30 juin 2022, des charges de 14 781 \$ (15 000 \$ en 2021) ont été assumées par l'OMHM.

Le conseil d'administration de l'OMHM a voté une résolution de soutien à la Fondation. En vertu de cette résolution, la moitié (50 %) des dépenses annuelles en ressources humaines et de gestion embauchées par la Fondation jusqu'à concurrence de 20 000 \$ sont assumées par l'OMHM. Ce montant est autorisé jusqu'au 31 décembre 2022. Au 30 juin 2022, des charges de 20 000 \$ (20 000 \$ en 2021) ont été assumées par l'OMHM.

## **12. Engagements contractuels**

Les engagements pris par la Fondation en vertu d'ententes envers des partenaires totalisent 64 335 \$ et les versements à effectuer au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

2023	30 390 \$
2024	18 945
2025	7 500
2026	5 000
2027	2 500
	<hr/>
	64 335 \$

## **13. Instruments financiers**

### **Risques financiers**

Les risques importants découlant d'instruments financiers auxquels la Fondation est exposée au 30 juin 2022 sont détaillés ci-après.

#### **Risque de liquidité**

Le risque de liquidité est le risque que la Fondation éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. La Fondation est exposée à ce risque principalement à l'égard de de ses comptes fournisseurs et frais courus à payer.

#### **Risque de crédit**

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait la Fondation à subir une perte financière. Le risque de crédit pour la Fondation est principalement lié aux comptes à recevoir.

### **13. Instruments financiers (suite)**

#### **Risque de crédit (suite)**

Pour les subventions à recevoir, la Fondation évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants dont elle a la quasi-certitude de recevoir en s'appuyant sur leur valeur de réalisation estimative.

Pour les promesses de dons, la Fondation ne comptabilise à la fin de l'exercice que les montants qui sont reçus à la date d'achèvement des états financiers.

#### **Risque de change**

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours des devises.

La Fondation réalise des ventes et effectue des achats en monnaies étrangères. Par conséquent, certains éléments d'actifs et de passifs sont exposés aux fluctuations des devises. Au 30 juin 2022, les actifs et passifs libellés en monnaies étrangères et convertis en dollars canadiens, sont les suivants :

	<b>2022</b>	<b>2021</b>
Encaisse (en devise américaine)	39 279 \$	39 279 \$

#### **Risque de taux d'intérêt**

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. La Fondation est exposée au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent la Fondation à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché. Les instruments à taux variables assujettissent la Fondation à des fluctuations des flux de trésorerie futurs connexes.

#### **Risque de prix autre**

Le risque de prix autre est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché, autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change, que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur, ou par des facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché. La Fondation est principalement exposée au risque de prix autre en raison des placements dans des actions cotées en bourse dont la valeur fluctue en fonction de la cote boursière.

**FONDATION LA CLÉ**  
**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2022**

Page 17

	<b>2022</b>	<b>2021</b>
<b>Annexe A - Produits - non affectés</b>		
Dons campagne majeure	382 500 \$	68 000 \$
Subvention Énergir	128 790	-
Dons corporatifs	89 704	110 216
Dons de particuliers	31 198	28 920
Dons Défi caritatif	14 647	11 360
Dons des employés de l'OMHM	12 060	16 676
Dons en nature	-	114 594
Encan silencieux	-	14 587
	658 899 \$	364 353 \$

**Annexe B - Revenus de placements**

Gains de change non réalisés	1 826 \$	449 \$
Revenus d'intérêts	610	-
Revenus de dividendes	438	476
Gains (pertes) non réalisés sur placements	161	338
Gains (pertes) réalisés sur placements	-	258
Pertes de change réalisées	-	(1 754)
	3 035 \$	(233) \$